

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT TOH BI ET FILS »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO BELLE VILLE,
Lot 1344, Ilot 118

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT TOH BI
ET FILS »

Objet : Transport public de personnes et de
Marchandises, commerce général, import-export,
prestation de service divers

La participation directe ou indirecte de la
société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à
créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement
a l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO BELLE
VILLE, Lot 1344, Ilot 118

Dirigeant(s) M TOH BI TAH SANTOLI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04907 du 16/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29109/GTCA/RC/2024 du 16/05/2024

